

Congé parental dans le viseur

FAMILLE La population a approuvé le congé paternité de dix jours à 60,3 pour cent. Les socialistes et les libéraux-radicaux annoncent déjà viser davantage de flexibilité.

PAR IGOR CARDELLINI

La population a soutenu, hier, l'introduction d'un congé paternité à 60,3 pour cent. Désormais, les jeunes pères bénéficieront de dix jours à prendre dans les six mois suivant la naissance, financés par les allocations pour perte de gain (APG), l'indemnité correspondant à 80% du salaire. Les Vaudois ont soutenu ce projet à plus de 81%, Genève à 79,4 pour cent. A Neuchâtel, par 73,6% des votants, 74,6% dans le Jura, 67,8% à Fribourg et 60,5% en Valais.

A peine le principe accepté, l'attention politique – à gauche comme à droite – est déjà focalisée sur des formulations très différentes d'un congé parental.

Réduction de la durée

Pour rappel, cette formule approuvée est un contre-projet indirect à l'initiative «Pour un congé paternité raisonnable», qui demandait quatre semaines pour les pères. Pour passer la rampe du Parlement, la durée avait été réduite à dix jours. Estimant ce congé toujours trop coûteux, l'UDC, des jeunes PLR et certains membres du PDC avaient lancé un référendum.

Pour ce résultat d'un compromis, l'approbation populaire ne crée donc pas de surprise. A tel point que des observateurs s'interrogent sur l'actualité de l'objet, des partis aiguillant déjà leur stratégie sur le congé parental.

«Si le sujet avait été déjà périmé, il n'y aurait pas eu de référendum, l'UDC et le PLR n'auraient pas appelé à voter non. Heureusement, leur vision a été battue en brèche avec un signal clair. C'est une bonne nouvelle», se réjouit le conseiller national Mathias Reynard (PS, VS). «La Suisse n'est plus le seul pays d'Europe sans congé pour les pères. On se dirige vers une politique familiale plus moderne.»

Le PS Suisse défend un congé maternité et un congé paternité d'au moins quatorze semaines pour chaque parent, avec, en outre, dix semaines à se répartir entre les deux parents. Mathias Reynard a déposé un postulat en juin dernier, où il requiert la mise en place d'un congé parental en Suisse, sans préciser la forme qu'il devra prendre.

La formule est assez proche de celle proposée par la Commission fédérale pour les questions familiales (Coff), qui opte pour 38 semaines de congé parental, à prendre dans les trois ans suivant la naissance: 14 semaines pour la mère, huit semaines pour le père et seize semaines à se répartir. Durant cette période, les bénéficiaires obtiendraient 80% de leur salaire.



«La Suisse n'est plus le seul pays d'Europe sans congé pour les pères.»

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL VALAISAN (PS)

Au PLR, on estime aussi qu'il faut un modèle plus flexible, mais il est hors de question de doubler la période en vigueur actuellement. «Nous sommes pour un congé parental, mais il est exclu que nous passions de quatorze à 38 semaines. C'est indésirable du point de vue financier, et pas nécessaire. Nous pencherions plutôt pour seize semaines – désormais réalisées dans la loi – à se répartir entre les deux parents», relève le conseiller national Philippe Nantermod (PLR, VS). Et d'annoncer vouloir soumettre une motion dans ce sens au Parlement.



Les jeunes pères auront droit à dix jours de congé. KEYSTONE

«Le PLR joue sur les mots. Il ne propose pas un congé parental. Il s'y est d'ailleurs systématiquement opposé jusqu'ici», réagit Mathias Reynard. «Ce que le parti propose est une péjoration du congé maternité, contraire à la convention N°183 de l'Organisation internationale du travail sur la protection de la maternité.» Et d'insister sur le fait que la proposition socialiste est en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, qui se situe à 54 semaines.

«Il faudra assumer»

Au sein de l'UDC, parti le plus fermement opposé au congé paternité, malgré des positions contrastées, le résultat n'est pas une surprise. Le conseiller national Jean-Pierre Grin (VD) prend acte de la volonté populaire: «Financièrement, il faudra assumer. Quant au congé parental, il me semble qu'il y a d'autres priorités, comme la réforme des retraites, par exemple.»

Minorisée parmi les siens, la vice-présidente du parti Céline Amaudruz considère que l'évolution est positive et qu'elle profitera à tous. «C'est un soutien pour les femmes. Et la décision remet sur un pied d'égalité les entreprises du pays, en permettant aux PME de proposer un congé paternité pris en charge par l'APG, ce qui les rendra plus attractives», explique la Genevoise. Pour ce qui est du congé parental, «il est prématuré de se prononcer sur le sujet».

Au PDC, on loue la décision populaire dans la ligne de ce que le parti a défendu au Parlement. «C'est une très bonne nouvelle. Nous nous sommes battus pour que ce compromis se concrétise», se réjouit la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (FR), qui souligne que son parti n'a pas encore pris position sur un éventuel congé parental.

Gauche et droite devront s'entendre

FRAIS DE GARDE Les parents n'auront pas de rabais fiscaux. Près de deux tiers (63,2%) des Suisses ont refusé les déductions.

Une chose est sûre, après le non très clair (63,2%) des Suisses aux déductions fiscales pour enfants et frais de garde: il va falloir trouver ensemble un autre moyen de soutenir les familles. Gauche et droite y vont déjà de leurs propositions.

Les partisans de l'objet soumis au vote ont relevé la puissance de l'argument du cadeau fiscal fait aux riches, au cœur de la campagne des opposants. «Il n'a pas été possible de lutter contre l'argument de la jalousie, même si, en réalité, 60% des familles suisses auraient bénéficié des ai-

des», a résumé le conseiller national Philipp Kutter (PDC, ZH), membre du comité pour les déductions. Les difficultés économiques actuelles n'ont pas non plus aidé les partisans, a ajouté le Zurichois, en référence à la pandémie et à la crise sanitaire actuelle. «Pour beaucoup de votants, la proposition tombait mal et l'argent aurait alors manqué ailleurs.»

Philipp Kutter peut, cependant, imaginer que le projet de loi revive sans la hausse contestée de la déduction générale pour enfants, de 6500 à 10 000 francs.

«On pourrait éventuellement y ajouter quelque chose de modéré et de différent.»

C'est notamment le cas de Pierre-Yves Maillard (PS, VD), président de l'Union syndicale suisse (USS), qui ne trouve rien à redire sur ce volet de la réforme. L'autre, plus important, constituait par contre «une provocation dans des moments difficiles» pour la population. Heureusement, «les gens ont compris que le projet était un arrosage des hauts revenus».

Mieux soutenir les crèches

La droite a, toutefois, montré qu'elle était prête à accorder 370 millions par an pour soutenir les familles, soit le coût du volet contesté de la réforme, fait

remarquer Pierre-Yves Maillard. Il s'agit maintenant de «mieux cibler». A commencer par le soutien au développement des crèches. En plus de cela, on pourrait créer une contribution fédérale pour les cantons, afin qu'ils puissent baisser les tarifs de ces établissements. L'USS soutiendrait aussi une hausse des allocations familiales, bien que dans ce cas, ce sont les employeurs qui devront payer.

La balle n'est pas que dans le camp de la gauche. Pour le comité libéral contre les déductions fiscales pour enfants et frais de garde, composé de vert-libéraux et de PLR, l'arnaque à 370 millions a été évitée, et la voie est ouverte pour «des réformes progressistes». **ATS**

EN BREF

PARTIS POLITIQUES

La Ville de Berne pionnière dans le financement

La Ville de Berne est la première, en Suisse, à se doter d'une réglementation sur le financement des partis politiques. Ce projet sur la transparence a été adopté, hier, par 88% des votants (47 183 voix contre 6219). Les partis politiques représentés au sein du parlement communal devront dévoiler, chaque année, leur financement. Ils devront transmettre aux autorités l'origine des fonds dont ils disposent pour les campagnes électorales et les campagnes de votation. Les candidats en lice pour le Conseil municipal, le Conseil de Ville et la mairie devront divulguer le budget consacré à leur campagne. Les informations seront vérifiées par les autorités communales et régulièrement publiées sur internet. **ATS**

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Nidwald détrône Hong Kong

Nidwald renforce sa position de paradis fiscal pour les entreprises. Le taux d'impôt sur le bénéfice sera abaissé de 6 à 5,1%, un record suisse, voire mondial. Le petit canton de Suisse centrale détrône Hong Kong dans ce domaine. Les citoyens ont approuvé en ce sens, à près de 60% des voix, un paquet cantonal de mise en œuvre de la réforme fiscale fédérale. **ATS**